La teuille de Bernin







DÉLIBÉRATIONS "PHARES"

> CONSEILS MUNICIPAUX

1er conseil municipal du 4 avril 2014

Le conseil municipal élit Cécile Rocca maire de la commune par 16 voix sur 23 voix. Le conseil municipal élit 6 adjoints

- Anne-Françoise BESSON, 1ere adjointe aux associations et à la coordination de la vie communale
- Gabriel SABATIER, 2e adjoint au patrimoine et à l'urbanisme foncier
- Sophie COUDERC, 3º adjointe à la solidrité
- Christophe DURET, 4e adjoint à l'intercommunalité et relations aux administrés
- Géraldine MOUTET, 5° adjointe à l'enfance et à la culture
- Claude TALON, 6e adjoint aux finances et travaux

Plan Local d'Urbanisme (PLU) Conseil municipal de juin 2014

Poursuite de la révision du POS et définition des modalités de concertation, création d'une nouvelle commission extra municipale PLU très élargie à la population, conclusion d'une nouvelle mission d'assistance avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

La Veyrie Conseil municipal de juillet 2014

Action de valorisation du château de la Veyrie par l'attribution du label départemental du patrimoine et signature d'une convention avec le Conseil général de l'Isère.

Conseil municipal de janvier 2015

Dans le cadre de l'ouverture prochaine d'un restaurant sur le site de la Veyrie, la commune a signé un bail commercial avec le restaurateur Pierre Pavy le 14/01/15.

- Prochains conseils municipaux: Mercredi 17 iuin à 20h Mercredi 8 juillet à 20h
- Permanences élus : Sur rendez-vous auprès de Aurélia Delort au 04 76 92 07 47
- Réunion publique sur le PLU : Mercredi 10 juin à 20h à la salle des fêtes







P 4 à 9 VIVRE ENSEMBLE P 10 à 14 AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE P 15 INTERCOMMUNALITÉ P 16 BERNIN UTILE

CARNET



NAISSANCE

2014

Avril **Nell ROLLAND** Juin Lilo FUGIER • Maya BERTRAND

Juillet Pau MEUNIER

Août Sohana DUBOULET • Loys BERTRAND Louisa FRIZI • Margaux BROUARD Septembre Octobre Clément GUYOMARD • Lucie VONAU •

Léna MAVEL GODFROID ● Zoé AMORY

Novembre Guilhem MATHIEU

Célian CHAMPELOVIER • Léna GUILMIN LESNÉ

2015

Mai

Décembre

Hugo PELLAT-FINET • Éllie PETELAZ • Février

Loan CHIOVARO

Alexy DELAHAYE • Léo MAERTEN



N° 5 **JUIN 2015**

Mairie de Bernin RD 1090 38190 BERNIN Tél. 04 76 93 07 40 info@bernin fr

Directeur de la Publication : Cécile Rocca Rédacteur en chef Claire Stromboni Photos: Mairie de Bernin J-M Sarracani Rédaction : Mairie de Bernin Création graphique **○ happy**design

Imprimerie du Pont de Claix

Imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres à base d'huile végétale Tirage: 1600 exemplaires Dépôt légal : à parution



Il nous a paru intéressant de nous retourner sur l'année écoulée pour vous relater, en une lecture assez rapide, un aperçu des actions menées par la nouvelle équipe municipale. Cet exercice est habituellement celui des vœux du maire. Nous avions décidé en janvier, pour ne pas allonger le discours, de vous préparer cette édition spéciale.

Lorsque vous lirez ce journal, vous percevrez peut-être un peu de satisfaction, derrière ce bilan. Sans doute parce que nous avons toutes les raisons de penser que le mandat se déroule bien. Les motifs n'en sont aucunement les chiffres, les dotations ou les compétences, mais, simplement, l'Equipe. Des femmes et des hommes venant d'horizons très différents, sont au service de Bernin et, je peux vous le dire après cette année passée ensemble, chacun tient à œuvrer efficacement, nous avons dépassé les idéologies, l'équipe est en marche.

Un atout important : le personnel de la mairie qui suit le rythme et nous est précieux comme force de proposition et comme acteurs des réalisations. De menus ajustements concernant les horaires ou l'organisation interne, en concertation avec le personnel, ont initié notre politique d'optimisation des dépenses de fonctionnement.

Concernant les actions, vous retrouverez deux grands chapitres : le vivre ensemble et l'aménagement du territoire.

En premier lieu, ce qui est à mes yeux le plus important, le bien « vivre ensemble », qui recouvre le lien avec les administrés, la politique en direction des associations, l'organisation de réunions publiques par thème, les aménagements permettant aux seniors de se retrouver, les initiatives vers des Berninois jusqu'alors peu concernés par les actions, je veux parler des jeunes.

L'aménagement du territoire est la seconde dimension, notre rôle est de répartir les dépenses à l'équilibre, à partir d'un budget défini (budget total duquel on retire les dépenses de fonctionnement) : vous verrez la part importante des travaux d'aménagement des voiries, mais nous avons fait également d'autres choix tels que notamment, la recherche d'économies d'énergie...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro spécial et vous retrouve pour « la feuille » de juillet, sous sa forme habituelle.

Bien sincèrement

Cécile Rocca





> Rencontres et partage d'opinions

- Accueil des nouveaux arrivants le 6 septembre 2014
- Samedis sans rendez-vous : rencontres régulières avec les Berninois sur divers sujets. Le 18 octobre 2014 : 1ere rencontre sous cette forme

Le 29 novembre 2014 : sur le PLU Le 31 janvier 2015 : sur le projet « cœur de village »

- Rencontres avec les « Pros de Bernin », les 25 avril 2014 et 27 mars 2015.
- Visite des deux entreprises ST et SOITEC
- 2 réunions avec les riverains pour le projet de réaménagement du Chemin de Craponoz les 23 janvier et 13 mars 2015
- Réunion budget le 6 mars 2015
- Réunion publique PLU le 9 avril 2015
- Mise en place d'un suivi pour répondre aux administrés

> Création des commissions de travail

Solidarité 🗻

Scolaire →

Personnel >



∠ Urbanisme

← Travaux

← Finances

Développement durable

> Partenariat avec les associations et festivités

Déplacements et sécurité



- Forum des associations le 6 septembre 2014 au Cube : 10 nouvelles associations
- Dialogue avec le Comité des fêtes : entrée de 2 élus au bureau
- Fête de la châtaigne et du vin blanc le 12 octobre 2014: animation par Eric Gratier de Saint-Louis



• Fête des lampions : traversée au cœur du village le 10 décembre 2014

> La Veyrie

- Constitution d'une commission extra-municipale composée d'élus et d'habitants sur le devenir de La Veyrie
- Journées du patrimoine 2014 : visite de La Veyrie organisée par Patrimoine et Avenir en Grésivaudan
- Choix du **nouveau restaurateur** en septembre pour signature d'un bail commercial et ouverture en avril 2015



• Inauguration du restaurant le 29 avril 2015



• Exposition du sculpteur Jean Rosset, visible jusqu'au 7 juillet 2015 de 14h à 19h, week-end et jours fériés



> Ressources humaines

• Accueil d'élèves stagiaires, une implication dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes : 17 stagiaires contre 10 en 2012 et 14 en 2013



- Recrutement d'un nouveau Directeur **Général des Services** : Le 22 septembre 2014, M. Mehdi Boulares-Hugonnard prend la direction des services et des 74 agents communaux tous services confondus
- Politique active de titularisation d'agents contractuels: 4 agents ont été « mis au stage », première étape avant leur titularisation (contre 2 agents en 2013 et 1 en 2012)
- Remerciements à Mme Noëlle Pion lors de son départ en retraite



- Remerciements à M. Xavier Perrin : directeur des services qui a quitté la mairie en septembre
- Repas convivial réunissant tout le personnel et les élus, au restaurant le St Jo, le 15 septembre 2014



> Enfance

- Création d'un comité de pilotage et mise en place des **nouveaux** rythmes scolaires dès septembre 2014
- Tarifs (périscolaire et TAP) revus à la baisse





• Inauguration du Relais d'Assistantes Maternelles dans l'ancien bâtiment de la crèche

> Jeunesse

- Accueil d'emplois d'été : inédit jusqu'alors Coût : 14 622 €
- Embauche de **9 jeunes de 16 à 20 ans**
- Missions aux services techniques : désherbage, taille, peinture, paillage, nettoyage de la Veyrie. Missions administratives et aide aux festivités.



• Réalisation d'un questionnaire destiné aux jeunes pour connaître leurs attentes et première rencontre

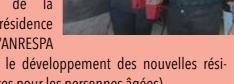
> Sport



- Accueil d'un nouveau sport au Cube le samedi aprèsmidi, le **floorball**
- Nouvelle activité au Cube : **trampoline** (TAP)
- Ouverture d'un créneau au Cube pour accueillir tous les vendredis la maison d'accueil spécialisé « le Champ Rond », Sports pour personnes handicapées

> Les séniors

- Installation du Club Berninois dans les locaux de l'ancienne crèche (inauguration le 13 novembre) Coût: 9 200 € TTC
- Repas des séniors avec un spectacle du CID (Centre Intercommunal de Danse) le 7 décembre 2014 au Cube -Coût: 12 276 € TTC
- Questionnaire sur la mise en place d'ateliers séniors
- Poursuite de l'atelier mémoire
- Engagement de la réflexion sur la résidence services avec l'ANRESPA



(Association pour le développement des nouvelles résidences avec services pour les personnes âgées)

> Communication

- Création d'une **nouvelle charte graphique**
- Réalisation d'un **livret spécial** pour le forum des associations
- Edition du guide pratique le « **Bernin Malin** » Coût : 1 680 € TTC
- Nouveau format et nouveau titre pour le journal municipal de Bernin: « La feuille » / parution tous les 2 mois avec un encart agenda (1 600 exemplaires)

Coût ancien journal: 2700 € TTC - Coût nouveau journal: 2 000 € TTC





> Jumelage : Kieselbronn



- Voyage du maire et des Berninois en Allemagne pour le pont de l'Ascension
- Musique avec l'Ensemble Musical Crollois (EMC)



• Venue de nos correspondants allemands pour la fête de la châtaigne le 12 octobre 2014

> Commerces

- Partenariat avec la **CCI** de Grenoble en faveur du développement du commerce sur Bernin
- Lancement de l'enquête de la Chambre de commerces et d'industrie pour réflechir à l'implantation de nouveaux commerçants









P6 JUIN 2015 La feuille de Bernin La feuille de Bernin Juin 2015 P7

> Culture / bibliothèque

• Dans le cadre d'Ecrivains en Grésivaudan, un petit déjeuner spécial polar a été l'occasion de présenter les romans des auteurs invités le 6 novembre. 24 lecteurs ont participé à ce petit déjeuner.

Coût: 70 € = cotisation à l'association « Ecrivains en Grésivaudan »



- Le jour de la fête des lampions le 10 décembre, Jennifer Anderson a proposé son spectacle de contes « Rocking Chair ». Coût : 340 €
- Depuis le mois de novembre, une animation mensuelle est proposée en direction de la petite enfance (crèche et RAM)
- Exposition « Le Pop-up ou l'art du livre animé » qui a eu lieu du 4 mars au 1er avril à la bibliothèque





Dans la salle du conseil en mairie des expositions temporaires

• Exposition du peintre Fred Calichon





• Exposition du peintre Hélène Lambert-Perona







> La musique



Maison Michel : création d'une salle de musique de 30 m² avec un **piano** pour le périscolaire et les chanteurs amateurs

Coût: 3 000 € TTC



> Les animations proposées par la bibliothèque

• Festival des Arts du Récit, accueil d'Adama, Adepoju, « taxi conteur » ivoirien le 22 mai. Une centaine de spectateurs ont été conquis par ce magicien de la parole - Coût : 644 €



> Culture / expositions

Dans la salle du conseil en mairie

• Exposition de l'Union Nationale des Combattants du Dauphiné sur la Grande Guerre







• Lors de « la semaine du goût », Florence Lefebvre, anthropologue, a proposé aux enfants et aux parents un panorama des différentes façons de manger dans le monde le 15 octobre. Une dégustation de fruits exotiques leur a été offerte en fin de séance - Coût : 188 €

> Les finances

• Prêt toxique : La commune qui avait initié une procédure contentieuse contre l'établissement bancaire, vient de solliciter le fond de soutien de l'état en faveur des collectivités possédant un prêt toxique. Nous saurons à la fin de l'année si nous sommes éligibles à cette aide qui permettrait de sortir de



- Négociations avec la **communauté de communes** pour étaler la baisse de dotations de 300 000 euros sur 3 ans
- Renégociation des contrats de gaz dans le cadre de l'ouverture des marchés

> Le PLU

• Juin 2014 : poursuite de la révision du POS, définition des modalités de concertation et établissement de la **commission extra-municipale** PLU (9 élus, 9 représentants d'associations, 2 représentants du tissu économique local et 28 habitants)



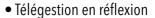
- Création de **2 sous groupes** (périphérie et centre village) et remise de conclusions aux « élus pilotes »
- Réunions et échanges durant cette année 2014-2015 dans 2 sous groupes
- Septembre 2014 : rencontre avec les personnes publiques associées (services de l'Etat, EPSCOT [Etablissement Public du Schéma de Cohérence Territoriale], SIZOV, DDT, communes environnantes, Communauté de Communes du Grésivaudan, Chambre d'agriculture...)
- Octobre 2014 : débat en conseil municipal
- Novembre 2014 et avril 2015 : réunions publiques
- 1^{er} avril 2015 : nouvelle rencontre avec les personnes publiques associées
- A venir : nouvelle réunion avec la CEM (Commission Extra Municipale) sur les règlements et réunion publique



> L'éclairage



- Extension de la période d'allumage le vendredi et samedi soir
- Confirmation de la politique «éclairage raisonné» avec l'extinction au profit des économies et de la qualité de l'environnement nocturne





> Déplacements et sécurité

- Rationalisation de la vitesse de circulation 50 km/h devant SOITEC, 30 km/h au Bois Claret, 50 km/h dans la plaine
- Acquisition de **radars pédagogiques** Coût : 6 202 € TTC
- Réalisation de **comptages de véhicules** pour une analyse des flux sur la commune





> Les tennis couverts

- Dépôt du permis de construire fin décembre 2014
- Renégociation à l'initiative de Crolles des modalités du projet
- Nouvelles sources de financement en cours de finalisation suite au retrait de Crolles :
 - Participation financière du Tennis Club de Bernin
 - Demande de subventions supplémentaires au département de l'Isère
 - Demande de subvention à la Région



Photo de tennis couverts non contractuelle

La feuille de Bernin Juin 2015 La feuille de Bernin

> Travaux d'entretien courant : les voiries

• Aménagement de **voirie chemin de la Côte** - Coût : 56 094 € TTC

• Réfection du mur de soutènement du Clos Michel chemin du Vivier - Coût : 53 738 € TTC







> Réduction de la facture énergétique et amélioration du confort des usagers

A la mairie :

• Réalisation d'une **étude thermique** en vue de mettre en • Peinture salle omnisport (confort des usagers) place une régulation - Coût : 4 500 € TTC

A la Maison Michel:

• Pose de capteur phonique dans les salles de cantine



Aux services techniques:

• Mise en place d'une régulation du chauffage dans les bureaux du bâtiment services techniques

Au Cube:

- Réalisation d'une étude thermique pour améliorer la performance énergétique

A l'école :

- Remplacement et mise en place de **châssis** vitrés "double vitrage" Coût : 128 041 € TTC
- **Isolation** des combles Coût : 17 000 € TTC
- Volets roulants et portes isolantes Coût : 15 000 € TTC
- Pose de bandeaux de toiture en aluminium
- Aménagement et refection de sanitaires

> Aménagements : les parkings

• Aménagement de voirie : Parking relais chemin des Fontaines -

Coût: 27 917 € TTC

• Création d'un second parking de 50 places au Cube - Coût : 76 737 € TTC



• Aménagement d'une voie de sortie du parking du Cube -

Coût: 24 205 € TTC



> Aménagements

• Cimetière : Revêtement des allées du cimetière 3

Coût: 29 026 € TTC



• Parc technologique : Pose d'un panneau de signalisation

Coût: 9 000 € TTC

> Les commerces et entreprises

- Renouvellement du bail commercial avec le **boucher** Hervé Ricci
- Création d'un **parking** pour les commerçants au centre du village
- Demande d'une autorisation d'implantation d'un tabac-journaux



P12 JUIN 2015 La feuille de Bernin La feuille de Bernin Juin 2015 P13 Aménagement de la commune

> Réseaux

- Séparation des réseaux eaux usées et pluviales au lotissement des Revoleys et chemin de la Caillatte (SIZOV)
- Enfouissements des réseaux filaires chemin Craponoz
- Changement des canalisations d'eau chemin de Craponoz et chemin du Teura



> Matériel communal



- Acquisition d'un **nouveau véhicule** équipé pour les services techniques
- Réception d'un **véhicule électrique** pour le service entretien, par exemple





> Développement durable

- Création d'une commission d'élus afin d'examiner divers dossiers transversaux tels que les **espaces verts et naturels** de la commune
- Mise en place d'une commission extra-municipale
- Tous les talus ont été ensemencés avec un mélange de plantes favorisant la biodiversité pour les papillons.





 Campagne de lutte contre les chenilles processionnaires

Boîte de récupération des chenilles processionnaires au Centre Technique Communa

> Prise de compétences

L'intercommunalité évolue : Pour la première fois, en même temps que les élections municipales de mars étaient élus les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan (CCPG). Leur nombre passe de 176 à 83 membres dont deux pour Bernin.

Deux compétences majeures ont été prises en 2014 par le Grésivaudan : la gestion des milieux aquatiques et risques d'inondation (GEMAPI), et le numérique.

Cécile Rocca représente le Grésivaudan pour le déploiement du très haut débit.



La première réunion du pilotage a eu lieu le 19 mars 2015, où ont été pointées les étapes du déploiement prévu d'ici 2021. Pour ce qui nous concerne, à Bernin, le projet retenu consiste à pouvoir bénéficier de 1 194 prises reliées à la fibre optique (soit 100 Mb/s minimum), ce qui représente la quasi-totalité des particuliers, des professionnels et des services publics.

Le marché pour la mise en place du réseau structurant (travaux de voiries/tuyaux) doit être passé au cours de l'été 2015 et le délégataire (opérateur) choisi début 2016, les stratégies de mise en place seront ensuite décidées par le comité de pilotage, en concertation avec cet opérateur. Enfin, lorsque la fibre sera proche de vos domiciles ou entreprises, vous pourrez choisir votre prestataire télévision/internet selon les prix du marché et les options souhaitées.

> Le portage foncier

Le portage foncier, compétence intercommunale : La Communauté de Communes, en partenariat avec la commune, a acquis en décembre 2014, une maison et un terrain de 1000 m², derrière la boucherie, afin de favoriser la réimplantation de commerces au centre du village (projet en cours, dit « cœur de village »).

> Des réflexions sont en cours

Le Président de la communauté de communes, Francis Gimbert souhaite que l'assemblée se prononce sur la prise de compétence par la CCPG, de l'eau et de l'assainissement. En février, une commission est chargée de recenser les besoins, mais aussi de faire un état des lieux, car les réseaux et le service sont extrêmement hétérogènes sur le territoire des 47 communes. Des communes, comme Bernin ont investi, année après année, pour avoir un service de l'eau potable de qualité avec un rendement proche de 98%. De même le SIZOV, pour la partie assainissement a engagé de nombreux travaux pour fiabiliser les réseaux. S'il est clair que ce genre de compétence est très structurant pour notre communauté, les modalités de mise à niveau et de répartition des investissements restent un point de clivage.

> Gestion des déchets ménagers

Réflexions sur un nouveau mode de collecte des ordures ménagères avec la mise en place des Points d'apport volontaire (PAV). Un point d'apport volontaire se trouve chemin des Casernes.

La commission « gestion des déchets » travaillent depuis des mois pour proposer des solutions rationnelles et répondre à l'augmentation régulière du coût de traitement des déchets.



BERNIN UTILE

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin Tél. 04 76 92 07 40 Fax 04 76 08 97 22 Courriel: mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi
 - de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez retirer vos colis et recommandés et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59

Courriel: urbanisme@bernin.fr Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

CCAS

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 76 92 35 57 Courriel: ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82

Réservation Cantine/périscolaire : 04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09 Courriel: enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56

Courriel: police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.).

Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).

Contact: 04 76 92 07 40



PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de gardes vous pouvez également appeler le 3915 (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

Le 7 juin: Pharmacie FONTAINE AMELIE (St-Ismier)

Le 14 juin : Pharmacie de FROGES

Le 21 juin : Pharmacie de la HOUILLE BLANCHE (Lancey) Le 28 juin : Pharmacie PLEMER (St Nazaire-les-Eymes)

Le 5 juillet : Pharmacie SILVESTRE (Domène)

Le 12 juillet: Pharmacie BLANCHARD (Champ/Froges) Le 14 juillet : Pharmacie De l'Orchidée (Lancey) Le 19 juillet : Pharmacie DJIAN (St-Ismier) Le 26 juillet: Pharmacie FERRADOU (Le Versoud)

MÉDECIN DE GARDE: 04 76 08 08 38

PÉDIATRE DE GARDE: En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00

Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03



POMPIERS: 18

> **SAMU**: 15

> CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)

> GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)

> ErDF: 0810050333 - Conseil clientèle

> ErDF: 0 820 333 338 - Dépannage

> GrDF: 0 810 224 000 - Conseil clientèle

> GrDF: 0 800 47 33 33 - Dépannage

> Véolia eau : 09 69 32 34 58

> Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48 (pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.

Tout contrevenant feral'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN **COLLECTE DES ORDURES** MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle «je trie») de 4 h à 12 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon): ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la décheterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux. devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école. Infos: 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56 Horaires d'ouverture au public : Lundi, vendredi de 12h à 13h45 et de 19h à 22h • Mardi de 12h

à 13h45 et de 20h30 à 22h • Mercredi de 12 h à 18 h • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h

• Dimanche de 9 h à 17 h

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h: 04 76 61 39 34 (VEOLIA) Renseignements réseaux : 04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier.



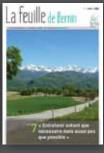
BULLETINS MUNICIPAUX











> BIBILOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34

Courriel: bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30